

COMMUNE DE MARTINVEST

L'an deux mil dix-sept, le trente et un janvier, Nous, Jacky MARIE, Maire de MARTINVEST, avons convoqué le Conseil Municipal pour le MARDI 7 FEVRIER 2017 à 20 heures 30,

ORDRE DU JOUR

- Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées C.L.E.C.T.
- Résidence Lelièvre : reprise de la voirie
- Informations diverses,
- Questions diverses,

Le Maire,

COMMUNE DE MARTINVEST

L'an deux mil dix-sept le sept février à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacky MARIE, Maire.

Etaient présents : MM PICOT André, GROULT Sylvie, RENET Hubert et FONTAINE Isabelle, Adjoints.

BOISNE Dominique, COUPPEY Pascal, HORTIZ Francis, LACOTTE Bruno, MARION Elisabeth, LEMONNIER Eveline,

Absent excusé : Mme OGER Corinne (pouvoir à FONTAINE Isabelle),

Absents : MM LOHIER Florence, LE GOUJIL Guillaume, PERAUDEAU Mathilde,

Secrétaire de séance : M COUPPEY Pascal,
~~~~~

Le compte rendu de la séance du 20 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité (4 abstentions pour absence).

Le compte rendu de la séance du 10 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité (3 abstentions pour absence).

~~~~~

I. COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES-C.L.E.C.T.

Dans le cadre de la mise en place de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, un outil peut être utilisé pour neutraliser les transferts de charges et de recettes entre les communes et le nouvel E.P.C.I. : l'attribution de compensation (A.C.)

Ces attributions de compensation seront soumises à la nouvelle Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (C.L.E.C.T.)

Pour constituer cette commission, il y a lieu de désigner autant de commissaires que la commune compte de conseillers communautaires.

M le Maire a souhaité consulter le conseil municipal sur ce point.

Cette commission aura un rôle très technique qui demande des compétences en finances publiques. Les conseillers municipaux craignent de ne pas avoir les compétences requises et d'être mis face à des décisions prises en amont.

Une réunion technique est organisée par l'Agglomération le 8 février avec le Cabinet Ressources Consultant et le Directeur Départemental des Finances Publiques de la Manche. M Picot et Mme Marion se rendront à cette réunion. A la suite, M le Maire désignera le commissaire qui siégera à la C.L.E.C.T.

II. RESIDENCE LELIEVRE-REPRISE DE LA VOIRIE (délibération n° 06/2017)

Il y a lieu de modifier et compléter la délibération prise le 14 décembre 2016.

M le Maire expose que les travaux d'aménagement de la « Résidence Lelièvre » sont achevés et toutes les maisons sont construites. Un accord de principe avait été donné pour la reprise par la commune de cette voirie.

Le conseil municipal,

VU l'aménagement de la « Résidence Lelièvre » et l'état satisfaisant de la voirie,

VU l'avis favorable de la C.C.D.D en date du 13 décembre 2013,

Considérant que la voie desservant ce lotissement a un usage public,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Accepte la rétrocession, à titre gratuit, de la voirie (parcelle AL 139), de la noue (parcelle AL 158) et du poste de relevage (parcelle AL 154)
- Précise que les espaces verts restent la propriété des colotis,
- Précise que les frais seront à la charge des cédants,
- Autorise M le Maire à signer les actes inhérents à cette transaction.

III. INFORMATIONS DIVERSES

Commune Nouvelle

Les différents groupes de travail se sont réunis : travail constructif. M le Maire transmet le projet de charte pour avis des conseillers municipaux.

IV. QUESTIONS DIVERSES

Subventions

Suite aux questions évoquées lors du vote des subventions en 2016, M le Maire propose qu'un groupe de travail soit constitué pour étudier, en amont, les demandes de subventions pour 2017. Mmes Groult, Fontaine, Marion, Mrs Lacotte, Boisne, Couppey et Hortiz souhaitent faire partie de ce groupe de travail.

Lave-linge

Un nouveau lave-linge va être acheté pour l'école, l'ancien étant défectueux. Le coût est de 849 € T.T.C.

Hameau Léger

Les travaux d'assainissement au « Hameau Léger » et « Hameau Dubost » commenceront vers le 15 février.

Séance levée à 21 heures 20 minutes
Prochaine séance le mardi 28 février 2017

COMMUNE DE MARTINVEST

MARIE Jacky		LACOTTE Bruno	
PICOT André		MARION Elisabeth	
GROULT Sylvie		LEMONNIER Eveline	
RENET Hubert		LOHIER Florence	
FONTAINE Isabelle		LE GOUPIL Guillaume	
BOISNE Dominique		OGER Corinne	
COUPPEY Pascal		PERAUDEAU Mathilde	
HORTIZ Francis			